



N° 18 - JANVIER 2015







Élections départementale Asem



Révision du POS Projet de PLU p. 3



Avenir de la distribution de l'eau potable Les travaux de Macô-Les Solacières retardés





11 novembre 2014



Le loto en duo

Tous ensemble autour du Beaujolais

Les travaux manuels du Club de La Bonne Humeur



Noël 2014

Agenda



Cambriolages Collecte des sapins





Merfiennes, Merfiens, chers amis

En ce début d'année, nous avons tous été choqués par les horribles actes de terrorisme. Nous avons prouvé que nous pouvions nous rassembler et parler d'une seule et même voix, unis. Je fais des vœux,

essentiels pour notre pays, celui du respect de la démocratie, celui de la liberté de penser et de s'exprimer, celui enfin, de la tolérance et de l'acceptation de l'autre dans toutes ses différences.

Le mélange de cultures, de religions, d'origines fait la richesse de la France. L'intolérance, la violence ou l'extrémisme ne doivent pas devenir une réponse à la haine de minorités radicales.

Soyons heureux, soyons des artisans de bonheur, du bien vivre ensemble. Cessons d'attendre que le bonheur nous arrive, rendons-le possible par nos actions.

Relevons de nouveaux défis, engageons-nous dans nos relations avec les autres! Soyons optimistes! L'optimisme c'est l'art de transformer une difficulté en opportunité.

En mon nom et au nom de votre Conseil Municipal, je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle année, soyez heureux et que la passion vous anime dans toutes vos activités. Que 2015 vous apporte la santé, la joie, le bonheur de voir se concrétiser vos souhaits personnels et professionnels, sans oublier nos projets collectifs.

Bien à vous tous,

Éric VERDEBOUT

ACTUALITÉS



lections départementales : en 2015, ça change!



Ne les appelez plus élections cantonales mais départementales. En 2015, elles auront lieu les **22 et 29 mars**. Deux conseillers, un homme et une femme, seront désormais élus par canton.

Une nouvelle carte des cantons

Les cantons sont plus vastes mais

moins nombreux afin d'assurer une représentativité plus conforme aux réalités démographiques actuelles. Dans la Marne, ils sont ramenés au nombre de 23 au lieu de 44 précédemment.

Un mode de scrutin inédit

Le mode de scrutin a été modifié : en 2015, l'intégralité des conseils départementaux, et non plus généraux, sera changé pour une durée de six ans. Mais ce n'est pas tout. Le scrutin majoritaire binominal paritaire fait son apparition. Les électeurs devront désigner un homme et une femme dans chaque canton, ceci afin d'encourager la parité. Chaque candidat aura un suppléant du même sexe que lui. Les bulletins de vote comporteront le nom des deux titulaires et ceux de leurs suppléants. Il vous sera impossible de voter pour l'un des candidats mais non pour l'autre. Comme toujours les bulletins rayés, déchirés... seront invalidés.

Pour être élu au premier tour, ce binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des candidats ne l'emporte, un second tour est organisé. Seuls les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits sont autorisés à s'y présenter. La majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit alors pour être élu.

Jean-Jacques LOHMANN







L'ASEM dont l'objectif est de trouver des moyens propres à financer la restauration intérieure de l'église, poursuit son activité.

En cela, elle est fortement épaulée par le Club de la Bonne Humeur. L'année s'annonce bien pour l'ASEM grâce au Club qui, une

fois encore, renouvelle un exploit en nous offrant le fruit de la vente des objets de décoration de Noël, soit la somme de 1560 €.

Ces objets ont été confectionnés gracieusement par un groupe de personnes bénévoles et dévouées, qui ont travaillé plusieurs mois, sans relâche. Nous remercions la Présidente du Club, Monique Dorgueille, ainsi que son animatrice dynamique à l'imagination fertile, Jacqueline Brisy et toute son équipe pour leur habileté. Et enfin, merci à tous les acheteurs!

La collecte de dons auprès de la Fondation du Patrimoine atteint à ce jour la somme cumulée de 17745 €. Je remercie tous les donateurs.

Nous avons établi un dossier mécénat chiffré, relatif aux travaux de restauration envisagés en maçonnerie, électricité et chauffage. Ce dossier est déposé auprès de la Fondation du Crédit Agricole dont nous espérons une subvention.

L'ASEM tiendra un stand à la brocante de Merfy, le 15 mars prochain. Nous prions les personnes qui désirent se débarrasser d'objets divers d'en faire don à l'ASEM. Vous pouvez les déposer chaque vendredi entre 14 et 16h auprès de l'employé municipal Pascal, aux ateliers municipaux.

Nous organisons un **loto** auquel vous êtes conviés le **1**er mars **2015** à **Courcy**. Retenez cette date dès à présent et venez passer un moment convivial en famille. Enfin, la restauration des fresques art déco fait l'objet d'une étude chiffrée par l'école Blot de Reims, spécialisée dans ce type de réfection.

Au nom de l'ÀSEM, je vous adresse nos meilleurs vœux pour l'année à venir et souhaite la réalisation de notre projet.

Le Président, Jean PAPINSAC



Notre commune va bientôt avoir un site internet, il sera englobé dans le site de la Communauté de Communes du Nord Champenois dans lequel graviteront aussi les 11 autres communes en faisant partie. Le site aura sa propre adresse (www.merfy.fr) et sa gestion sera suivie par Stéphane Watier, conseiller municipal.

Vous y trouverez des informations utiles et pratiques (présentation de notre commune, horaires de la Mairie, contacts au sein de la commune, comptes rendus des séances du conseil municipal, documents administratifs, agenda...). Les différentes associations auront chacune un espace. L'école maternelle, avec la collaboration des enseignants, y trouvera également une place importante. La réactivité d'internet permettra la mise en ligne d'informations récentes provenant de la commune ou de la Communauté de Communes, un système d'alerte SMS sera également proposé.

La mise en ligne se fera au 2^{ème} trimestre 2015.

Stéphane WATIER



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE





Les textes législatifs et réglementaires se succèdent (SRU, Urbanisme et Habitat, Modernisation Agricole, Grenelle, ALUR). Chacun apporte son lot de nouveautés en matière d'urbanisme réglementaire. Ainsi la loi ALUR prévoit que les Plans d'Occupation des Sols (POS) non transformés en Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) au 31 décembre 2015 deviennent caducs. Le Conseil Municipal du 28 octobre 2014 a donc pris une délibération en vue de lancer une publicité de mise en concurrence pour l'appel à un bureau d'études spécialisé dans la réalisation d'un plan local d'urbanisme pour notre commune.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme?

C'est le document de planification urbaine élaboré à l'échelon communal. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol : **où, quoi et comment** construire.

En matière de **PLU**, la loi Grenelle 2 impose de nouveaux objectifs, notamment pour :

- réduire la consommation d'espace,
- améliorer la performance énergétique,
- diminuer les obligations de déplacements,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il est constitué de différentes pièces :

- un **rapport de présentation** qui inclut le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement, l'exposé des motifs et l'évaluation des incidences du plan sur l'environnement ainsi que les mesures prises pour sa préservation et sa mise en valeur,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui expose les orientations générales des politiques d'aménagement et de développement de la commune.
- des **orientations d'aménagement et de programmation**, opposables aux tiers, qui constituent en quelque sorte un zoom sur l'aménagement possible d'un secteur ou d'un quartier de la commune,
- le règlement écrit, qui énonce pour chaque type de

zone les règles applicables selon 14 ou 16 articles (depuis le Grenelle de l'environnement), et le graphique, correspondant aux plans de zonage,

• des **annexes**, qui contiennent notamment les servitudes d'utilité publique.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devra par ailleurs être compatible avec le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est actuellement en cours d'élaboration sur notre territoire. Ce dernier est un outil de planification stratégique à l'usage des collectivités permettant de garantir la cohérence des différentes politiques locales (urbanisme, habitat, transport, développement économique, loisirs, déplacements, stationnement, régulation du trafic automobile), à l'échelle de plusieurs communes ou groupement de communes, le tout dans une logique de préservation de l'environnement et de développement durable. C'est un document d'urbanisme qui impose ses orientations aux différents documents de planification communaux (entre autres le PLU) sans pour autant définir la destination générale des sols.

C'est un vaste chantier qui nous attend pour les deux années à venir. Pendant toute la procédure de la révision, la municipalité vous informera régulièrement sur son état d'avancement et organisera une large consultation. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations. Pour réduire les coûts, qui seront de l'ordre de 30 000 €, cette révision se fera avec le concours des services d'urbanisme de la Communauté des Communes et également en collaboration avec la commune de Saint-Thierry qui vient d'engager la même procédure.

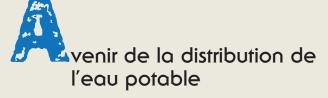
Jean-Jacques LOHMANN













Compte tenu d'un climat de doutes persistant dans leur commune, une réunion des habitants de Chenay a été organisée par le SIAEP. Environ vingt personnes s'étaient déplacées à cette occasion, en présence du SIABAVE (Syndicat mixte Intercommunal d'aménagement du Bassin de la

Vesle) et de l'agence Seine-Normandie.

Le président du Syndicat des Eaux Merfy-Chenay, Philippe Allart, a présenté un diaporama sur les différentes solutions envisagées pour assurer la distribution de l'eau à l'avenir dans les communes de Merfy, Chenay, et également à Trigny qui achète l'eau au Syndicat.

Depuis quelques années, nous assistons à une lente augmentation de la présence d'une molécule, le dichlorobenzamide, dans l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux Merfy-Chenay. L'Agence régionale de la Santé a alerté à plusieurs reprises le SIAEP qu'à partir d'un certain seuil, elle pourrait être contrainte d'interdire l'exploitation du captage. Il n'y a pas encore de danger immédiat mais la pollution de l'eau, due principalement à l'utilisation des pesticides dans les vignes, n'apparaît que 30 ou 40 ans plus tard. La tendance, à l'avenir, sera donc toujours à l'augmentation de la présence du polluant.

Actuellement, la ressource d'eau du Syndicat est exploitable sous réserve qu'on mette en place un traitement des eaux brutes. Plusieurs solutions techniques sont envisageables pour l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée :

- mise en place d'une unité de traitement des pesticides entre le forage et le réseau de distribution,
- recherche de nouvelles ressources : nouveau forage ou interconnexions (achat d'eau) et dilution éventuelle des eaux distribuées.

Après avoir écarté des alternatives telles que les interconnexions avec Champigny, Muizon ou Châlons-sur-Vesle pour diverses raisons de faisabilité et de coût, deux scénarios restent envisageables :

- 1) création d'une usine de traitement sur charbon actif en grain (CAG) tout en gardant le captage existant,
- 2) interconnexion avec Saint-Thierry (l'eau serait achetée à Reims-Métropole).

La première solution nécessite des lavages réguliers à l'eau associés à un détassage à l'air et le remplacement de la régénération périodique par traitement thermique (renouvellement annuel recommandé). Les coûts annuels d'exploitation sont d'environ $35\,000 \in$. Le coût de l'investissement se monte à $350\,000 \in$ (coût à la charge du Syndicat après subvention : $156\,000 \in$).

Si nous optons pour l'interconnexion en eau au réseau de Reims Métropole (via Saint-Thierry), il faudra établir une convention avec le SYNAEP, ancien syndicat intercommunal des eaux qui comprend 11 communes et dont la compétence appartient maintenant à la Communauté de Communes du Nord-Champenois. Il y a une autre possibilité, celle de l'adhésion du Syndicat de Merfy-Chenay au SYNAEP. Pour cela, il faut prévoir une pose de 90 m de canalisation à la sortie de Chenay et un renforcement de

450 m de canalisation entre Merfy et Saint-Thierry avec une mise en place d'une station de surpression en sortie de Saint-Thierry notamment. Coût de l'investissement : 156 000 € (coût à la charge du Syndicat après subvention : 53 040 €).

Avec cette solution, il y aura nécessité de créer une bâche de stockage supplémentaire à Saint-Thierry, de fermer et combler l'ancien forage.

Certains habitants de Chenay sont attachés à leur captage mais il faut noter également que l'eau devra toujours être parfaitement potable et garder le captage comporte le risque de se retrouver de façon régulière à se reposer le problème de la qualité de notre eau.

Le Syndicat des Eaux avait déjà pris une position de principe pour la deuxième solution. La commune de Merfy a donc anticipé et, profitant des travaux de remise en état du réseau, a décidé de prévoir les installations pour l'avenir.

Gilles ROUSSEAU



Tout était à peu près programmé pour que l'étude des travaux de réfection de la voirie, de l'éclairage et d'évacuation des eaux pluviales soit entreprise en 2015 au hameau de Macô. Les budgets étaient votés et, après consultation des habitants, tout aurait pu être mis en place.

C'était sans compter avec la Direction Départementale du Territoire. Celle-ci, appliquant le principe de précaution, renforcé depuis la catastrophe en Vendée et les inondations dans le sud, a imposé à la commune une étude hydraulique sur le déversement des eaux pluviales sur le bassin versant.

Tant qu'il n'y avait pas de travaux dans le lotissement, la DDT n'intervenait pas. Mais dans la mesure où on modifie le rejet des eaux pluviales à l'intérieur du lotissement, il faut s'astreindre à faire une étude qui a pour but d'indiquer les travaux nécessaires sur le bassin versant audessus du hameau afin d'éviter toute inondation éventuelle.

Le Conseil Municipal, au cours de la séance du 28 octobre 2014, a donc voté cette étude qui apparaîtra au budget 2015.

Suite à cette étude dont le coût peut déjà être estimé à 30 000 €, des travaux devront être entrepris sur le bassin versant, travaux qui auront également un coût. Tant que ces conditions ne seront pas réunies, il est impossible à la municipalité d'entamer des travaux de voirie et, en particulier, les trottoirs et l'enfouissement des eaux pluviales. Pour être plus clair, les travaux ne pourront pas débuter, comme nous le pensions, en 2015.

C'est à regret que nous devons prévenir les habitants des Solacières-Macô de ce contretemps. « Merfy à la Une » vous informera de l'évolution de la situation dans les prochains numéros.

Gilles ROUSSEAU



ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS!

11 novembre 2014

En cette année de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, le 11 novembre à Merfy se voulait symbolique et plusieurs manifestations eurent lieu que ce soit au cimetière ou au monument aux morts. La participation des Merfiennes et Merfiens, sous un grand et beau soleil, fut très importante. Pourtant cet automne particulièrement doux ne nous rappelle en rien la tragédie qui se déroula ici il y a cent ans. Le devoir de mémoire est important; c'est pourquoi les enfants de l'école du Massif, accompagnés de leur directeur M. Camus, sont toujours associés à ces moments de souvenirs.

C'est d'abord devant les tombes blanches de soldats morts pour la France que les enfants, ballons bleu-blancrouge à la main, ont écouté le discours de Monsieur le Maire, Éric Verdebout, puis ont déposé des gerbes de fleurs. La sonnerie aux morts retentit et une minute de silence fut observée.

Le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts où un hommage fut rendu à tous les morts de la grande guerre. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire d'inaugurer officiellement le drapeau de la Commune de Merfy, qui sera dorénavant présent aux différentes manifestations.

Les enfants ont enfin pu lâcher les ballons sur lesquels était accrochée une carte postale portant leur nom dans le ciel bleu de Merfy. Les habitants se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif citoyen dans la salle communale.

Stéphane WATIER

La commémoration du 11 novembre en quelques photos...













e loto en duo : grande nouveauté cette année

Les comités des fêtes de Merfy et Saint-Thierry se sont associés pour organiser le loto du 29 novembre 2014. C'est au centre culturel qu'ils ont accueilli les participants dans une ambiance chaleureuse et festive.

Dès l'ouverture des portes, ce fut la bousculade : les joueurs venus en grand nombre se sont précipités pour choisir les grilles qui allaient leur permettre de gagner les superbes lots mis en jeu.

A la buvette, prise d'assaut, joueurs et supporters affamés et assoiffés se sont sustentés. Les gaufres, sandwichs, hotdogs et les diverses boissons ont été très appréciés.

Aux commandes, Maxime a rythmé la soirée, assisté par Maud, de Saint-Thierry, au tirage des numéros magiques et par Christian, son fidèle collaborateur, au tableau d'affichage.

Agnès, présidente du comité de Saint-Thierry, secondée par Philippe, était en charge du contrôle des grilles gagnantes. Des bouteilles de



champagne gracieusement offertes par les viticulteurs de Merfy ont récompensé les premières lignes gagnantes. Les gros lots, sélectionnés dans le domaine des nouvelles technologies qui ont le vent en poupe, ont ravi les gagnants. Ainsi, parmi les plus chanceux, Gaëtan, un habitant de Merfy, a remporté un lpad.

Le Comité des Fêtes



ous ensemble autour du Beaujolais



Le troisième jeudi de novembre reste, par tradition, le jour de sortie du Beaujolais nouveau !!!!

Ce jour-là, c'est, pour notre club La Bonne Humeur, le jour du goûter mensuel ! Pour la deuxième année consécutive, nous avons décidé de fêter tous ensemble cette tradition et ce sont soixante-quinze de nos adhérents qui se sont retrouvés le jeudi 16 novembre à 12 heures pour déguster le vin nouveau accompagné d'une belle assiette de charcuterie et fromages.

L'après-midi, tous ou presque tous, ont joué au loto dans l'espoir de voir sortir les

bons numéros pour pouvoir crier « quine ou carton plein » pour le gros lot. Certains ont eu plus de chance que d'autres mais tous étaient ravis même si le tirage ne leur avait pas été favorable!!!

Heureusement le goûter d'anniversaire qui leur a

été servi était plus équitable : chacun a eu sa part de gâteau et sa coupe de champagne et nous avons tous pu lever notre verre à la santé de ceux qui fêtaient leur anniversaire. Cette petite fête est une tradition bien sympathique, appréciée de tous, et nous espérons bien la reconduire l'année prochaine.

Monique DORGUEILLE





es travaux manuels du Club de La Bonne Humeur



On ne s'ennuie pas au sein du Club de La Bonne Humeur qui propose de nombreuses activités! L'une d'entre elles fonctionne très bien depuis 2 ans déjà: c'est l'atelier bricolage/travail manuel qui se réunit de nombreuses fois sous

la houlette de Jacqueline Brisy. Elles sont une douzaine : Claudette, Chantal, Christiane, Dominique, Marie-Claude, Micheline, Monique, Nelly, Noëlle, Patricia, Thérèse, Suzanne à se retrouver régulièrement. Elles fabriquent, chacune en fonction de leurs compétences, des objets décoratifs destinés à la fête de Noël (petits animaux au tricot, petits porte-clefs, fleurs en feutrine, porte-serviettes, boules de Noël, petits anges en pâtes alimentaires, etc. Ensuite, toutes ces réalisations sont vendues sur les dif-

Ensuite, toutes ces réalisations sont vendues sur les différents marchés de notre secteur (Brimont, Tinqueux, Fismes, Taissy et Cormicy) et aussi en porte-à-porte à Merfy, où elles ont reçu un accueil très chaleureux. Le produit de leur vente est entièrement reversé à l'ASEM, association qui s'occupe de la restauration intérieure de l'église de Merfy. Cette année, ce sont 1 560 € qui ont été remis au Président de l'ASEM lors du goûter de janvier. En fin d'après-midi, après le goûter, la présidente du Club, Monique Dorgueille, entourée de son Conseil d'Administration a tenu à les réunir pour les remercier autour d'un verre et elle leur a souhaité une douce et pétillante année 2015 qui va leur permettre de poursuivre leur activité. Eh oui ! elles ont déjà plein de nouvelles idées à mettre en œuvre !!!! Un grand bravo à cette joyeuse petite équipe.

Monique DORGUEILLE







Noël

À Merfy et à Saint-Thierry

Le samedi 13 décembre, les petits Théodoriciens et les petits Merfiens ont assisté au spectacle de Noël. Cette année, c'est Cendrillon qui les a émerveillés.

Les comités des fêtes de Saint-Thierry et de Merfy avaient ensuite organisé un goûter durant lequel le Père Noël fit son apparition, se prêtant aux nombreuses sollicitations des petits et des plus grands.

C'est dans la bonne humeur que les enfants sont repartis avec un panier de friandises.

Stéphane WATIER





À l'école maternelle

Le 18 décembre, nous avons reçu le Père Noël. Il nous a apporté des cadeaux pour nos classes et des chocolats. Ensuite, nous avons partagé le bon goûter préparé par nos pa-

Geneviève DOLLARD-LEPLOMB

Chez « Les Petits Galopins »

Que de joies, de surprises et d'émotions en ce mardi après-midi de décembre. Le Père Noël est venu nous rendre visite, la hotte remplie de cadeaux. Chaque enfant, un peu intimidé au début, a reçu un jouet. La fête avait commencé par une danse réalisée par les « grands », très appréciée par les parents. Nous avons clôturé cette journée autour d'un excellent goûter.

Pascale HAMELLE

Rappel: La crèche est ouverte tous les jours de 7h30 à 19h.

Pour tout renseignement ou toute nouvelle inscription, veuillez téléphoner au 03.26.78.06.20 ou au 03.26.03.11.11.



- Chauffage Plomberie
 - Électricité Salle de bains
 - Énergies renouvelables



Dominique GODART - 51140 PROUILLY 03 26 61 51 44 - 06 87 10 66 32 start.services@wanadoo.fr

Agenda

• 29 janvier Assemblée Générale de La bonne Humeur Assemblée Générale du Comité des Fêtes -• 5 février 20h30 - Salle du Conseil à la Mairie • 8 février Repas des Aînés

• 18 février Assemblée Générale de l'Association

« Les Sablières » - 19h - Mairie de Merfy • 1er mars Loto de l'ASEM - 14h - Salle des fêtes de Courcy

Broconte • 22 et 29 mars Élections départementales

MERFY

• 15 mars



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes





Comme vous avez pu le constater, la mairie a mis en place un ramassage des sapins de Noël les vendredi 9 et mardi 13 janvier devant votre domicile.

Ce nouveau service ayant été apprécié, il sera renouvelé l'année prochaine. Vous en serez informés par mail ou bien par le biais des affichages.





- Je place mes objets de valeur (bijoux, cartes de crédits...) et les photographies de mes biens en lieu sûr.
- Je ne laisse pas de personnes inconnues seules dans mon domicile.
- J'avise policiers ou gendarmes de tout fait inhabituel pouvant présager la préparation ou la commission d'un cambriolage (véhicules en repérage, individus suspects...) en composant le 17.



INFORMEZ VOTRE VOISINAGE

LAISSEZ DES SIGNES DE PRÉSENCE

DE POLICE OU LA BRIGADE DE GENDARMERIE LA PLUS PROCHE D'UN DÉPART PROLONGE

O Un fiche « tranquillité résidences » remoile.

Une fiche « tranquillité résidences » remplie par vos soins (coordonnées, durée de votre absence) nous permettra de mieux veiller sur votre moison.

AXA BANQUE

- Financement de vos projets
 - Compte courant rémunéré jusqu'à 2 %*
 - Épargne et placements

Régis BRION

(successeur d'Alain CHABERT)

votre Agent Général - intermédiaire en opération de banque

Assurances Placements Banque

173, avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS

Tél. 03 26 89 03 16 agence.brion@axa.fr

n°orias 12 065 259

n°orias 12 065 259 *voir conditions à l'agence

reinventons/notre métier







Commune de Merfy - Directeur de Publication : Eric Verdebout

Comité de Rédaction : Isabelle Mérat, Christiane Barrault, Jean-Jacques Lohmann, Gilles Rousseau, Célia Parmantier, Stéphane Watier

Janvier 2015 - Réalisation et Impression : Farman Communication 03 26 04 75 24

